



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

AG des S1 :

Lundi 7/09

à 18h

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

SOMMAIRE

- P.1. Edito. Calendrier.
P.2. Rentrée 2020 : le SNES-FSU s'est adressé au ministre pour demander le renforcement du protocole sanitaire.
P.3. Non respect des règles sanitaires : que faire ? ; Pré-rentrée 2020 et COVID 19 : les interventions du SNES-FSU Paris
P.4. Infos pratiques

Plan Académique de Formation 2020 - 2021

Inscriptions aux stages de formation : non encore ouvertes, dates et modalités à venir

Enjeux sanitaires de la rentrée scolaire : Monsieur le ministre, ressaisissez -vous !

A la veille de cette rentrée, Paris est dans une zone de circulation active du virus. **Nous sommes aussi l'une des académies avec les classes les plus chargées et un bâti scolaire parfois très étroit. La distanciation physique va être difficile à mettre en œuvre à plus de 28 élèves en collège et 35 ou 36 en lycée, bien plus encore dans certaines classes préparatoires et de BTS.** Cette situation est aussi vraie dans des établissements de l'Éducation prioritaire, avec 25 élèves dans des classes exigües. S'il est essentiel que tous les élèves reprennent leur formation dans les meilleures conditions, avec les professionnels que nous sommes à leurs côtés, on ne peut que regretter le refus du gouvernement de dégager des moyens exceptionnels pour permettre des recrutements supplémentaires et la mise en place d'espaces additionnels pour garantir une rentrée plus sécurisée et qui permette de travailler avec des petits groupes, comme le SNES-FSU le martèle depuis des semaines, pour des raisons sanitaires, mais aussi pédagogiques, pour mieux accompagner les élèves après l'épisode du confinement et de « l'école à la maison » qui a pu accroître les inégalités. Même le pourtant très libéral gouvernement britannique a débloqué plus de 5 milliards d'euros pour l'Éducation, notamment pour favoriser ce travail en petit groupe. **L'essentiel pour le gouvernement n'est clairement pas l'enseignement et la lutte**

contre les inégalités. Et certainement pas l'enseignement public (on pense notamment à l'ouverture en cette rentrée d'un énième établissement secondaire privé hors contrat dans la capitale, par la fille de Brigitte Macron et au projet d'Emmanuel Macron de créer une start-up tournée vers l'enseignement en 2014 avant sa nomination à Bercy). Son ministère n'a clairement pas anticipé une rentrée la plus sécuritaire et la plus sereine possible. Au contraire, depuis quelques jours, à nouveau, comme au printemps, les annonces contradictoires du ministre de l'Éducation se multiplient dans les médias : masques obligatoires pour tous, puis non obligatoires pour les enseignants s'ils sont à plus de 2m de leurs élèves. Il prône ensuite comme piste de lutte contre la propagation du virus... les classes en plein air ! Le ministre de l'Éducation Nationale ne prend pas la mesure de cette rentrée hors norme. Cantine, mouvement des élèves dans les espaces clos, cour de récréation, salle d'études, internats : quelles consignes? Et quelle stratégie pour la pré-rentrée ? Les réunions peuvent rassembler jusqu'à 500 personnes ! Monsieur le ministre, la rentrée sanitaire ne s'improvise pas sur les plateaux de télévision, il en va de la santé de toutes et tous ! Gageons que depuis la rédaction de ces quelques lignes, d'autres annonces se sont sans doute rajoutées. Une bonne rentrée quand même à toutes et tous, avec le SNES-FSU à vos côtés !

N. Dehez, L. Faivre, K. Valcke,
Co-secrétaires générales du SNES-FSU Paris



Le SNES, pour agir ensemble

Rentrée 2020 : Le SNES-FSU s'est adressé au ministre pour demander le renforcement du protocole sanitaire (19 août)

Rentrée 2020 : protection et prévention

Au mois de juillet, les indicateurs étaient plutôt encourageants et pouvaient laisser espérer une rentrée presque normale d'un point de vue sanitaire. Les derniers indicateurs sont désormais tous passés à l'orange. Le protocole sanitaire actuellement en vigueur est celui du mois de juillet qui avait été, logiquement, assoupli. Il ne correspond plus ni à **la situation sanitaire actuelle, ni à l'état des connaissances scientifiques**. En effet, pendant l'été, plusieurs avis ou études ont pointé l'importance de la diffusion du virus par aérosol dans des lieux clos (avis du 23 juillet du haut conseil à la santé publique) ou encore le rôle important des jeunes asymptomatiques dans la transmission du virus. **Au regard de la dégradation de la situation sanitaire et de l'évolution des connaissances scientifiques, le SNES-FSU demande un renforcement du protocole sanitaire. Il ne s'agit pas d'empêcher la rentrée mais de la sécuriser pour permettre à toute la communauté éducative de rentrer dans de bonnes conditions et de faire de la prévention afin d'éviter la fermeture totale des collèges, lycées et CIO.**

Le SNES-FSU s'est adressé au Ministre

Nous avons exigé :

* des mesures concrètes et pour renforcer le protocole sanitaire dans les plus brefs délais (voir ci-dessous). D'autres ajustements pourraient être nécessaires en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

* un temps d'échange sur ce sujet avec les organisations syndicales.

* une information diffusée rapidement aux personnels pour ne pas revivre les nombreux épisodes du 3ème trimestre de l'année scolaire 2019-2020 où les personnels prenaient connaissance des informations ministérielles relatives à leur quotidien professionnel dans les médias ou sur les réseaux sociaux, 24h à 48h avant leur entrée en vigueur.

Le SNES-FSU s'était déjà adressé au Ministre en juin pour pointer toutes les dimensions (les questions pédagogique avec des propositions d'aménagement des programmes, la nécessaire diminution des effectifs dans les classe, les questions organisationnelle, d'équipements, de travaux d'aménagement des bâtiments etc) d'une préparation de rentrée exceptionnelle.

Le SNES-FSU continue aussi d'exiger une revalorisation salariale immédiate et sans contreparties, qui passe notamment par **le dégel du point d'indice**.

Les dimensions sanitaires du protocole de rentrée à renforcer

- ▶ Port du masque obligatoire dans les collèges, lycées et CIO, quelle que soit la distance constatée.
- ▶ Aération des salles toutes les heures pendant 10 mn et en continu (au moins une fenêtre ouverte) quand cela est possible (possibilité technique, météo...).
- ▶ **Situation des personnels et élèves à risques : l'avis du conseil à la santé publique recommande le port du masque FFP2.** Des informations précises doivent être données rapidement.
- ▶ **Fourniture des masques gratuits par l'Education nationale à tous les élèves et tous les personnels sous sa responsabilité.**
- ▶ Répartir les entrées et les sorties des élèves entre différents points de l'établissement si cela est possible, pour éviter le brassage.
- ▶ Les différentes modalités de diminution des effectifs, leurs implications pédagogiques et organisationnelles doivent être préparées et discutées collectivement.
- ▶ Élèves et personnels de retour d'une zone à risque à identifier.
- Si des élèves ou des personnels sont positifs, améliorer l'identification des personnes contacts et les tester immédiatement.
- ▶ Repenser l'organisation de la demi-pension pour limiter au maximum le brassage des élèves et des adultes.
- ▶ Transports scolaires en lien avec les collectivités territoriales responsables : demander dès maintenant des rotations supplémentaires et aménagements des arrêts à différents endroits devant l'établissement pour éviter les regroupements d'élèves



- ▶ Organisation des internats à préciser pour garantir la sécurité des élèves et des adultes.

Les dimensions organisationnelles et pédagogiques

- ▶ Il est indispensable que tous les élèves fassent leur rentrée en présentiel. Donc **étaier l'accueil des élèves sur plusieurs jours, davantage que cela n'est prévu, pour utiliser plus de salles, envisager des accueils en petits groupes si nécessaire.**

- ▶ Des recommandations doivent rapidement être faites pour les salles spécifiques

(enseignements artistiques, industriels et scientifiques) et certaines pratiques pédagogiques : chorales, manipulation de matériel.

- ▶ **Prérentrée : quand aucune salle de l'établissement ne permet la distanciation sociale, la plénière peut être remplacée par une visio et privilégier alors en présentiel les réunions des équipes disciplinaires et pédagogiques.**

- ▶ **Prévoir un temps d'échange entre la direction et les élus des personnels sur le protocole sanitaire.**

Des réunions de rentrée avec les parents d'élèves sont souvent programmées les premières semaines.

Une réflexion doit rapidement être entamée sur leur organisation : dans le contexte actuel, il est indispensable de garder ces temps d'échanges, sous des formes diverses et sécurisées.

- ▶ Les questions d'équipements des personnels et des élèves doivent être traitées dans les prochaines semaines.

Au niveau académique, des réunions doivent avoir lieu avec les représentants des personnels : CHSTA, CTA. Le SNES-FSU communiquera les éléments de réponse obtenus, notamment pour les personnels vulnérables, et, **comme l'an dernier, sera à vos côtés pour vous informer, vous aider, vous défendre, individuellement et collectivement** dans cette rentrée exceptionnelle.

Non respect des règles sanitaires : que faire ?

* **une réunion est organisée dans l'établissement sans distance de sécurité/ sans masque** : en amont la section peut intervenir auprès du chef d'établissement. Si elle est maintenue, je n'y assiste pas pour ne pas me mettre en danger et préviens la section académique.

* **le protocole n'est pas respecté/je remarque des dysfonctionnements** : je prends des photos si cela est possible, je contacte la section académique (s3par@snes.edu). En fonction de la gravité, je peux aussi utiliser mon droit de retrait (si le danger peut être considéré comme grave et imminent, prévenir le rectorat par voie hiérarchique), et saisir le CHSCT (appeler la section pour être accompagné)

* des cas de covid sont suspectés ou avérés : je contacte la section académique pour vérifier que l'information ait bien été transmise au CHSCT et que les mesures d'isolement, de test et de nettoyage sont bien mises en place.



Pré-rentrée 2020 et COVID19 : les interventions du SNES-FSU Paris

La section académique a demandé et obtenu que la réunion plénière d'accueil des stagiaires (plusieurs centaines de stagiaires réunis en Sorbonne) soit transformée en réunion par visio-conférence. Elle est également intervenue auprès du recteur pour demander à ce que les réunions de pré-rentrée, qui peuvent dans nombre d'établissement réunir plus d'une centaine de collègues, ne se tiennent que si la distanciation physique et l'aération des locaux puissent être assurées. A défaut, elle a demandé que celles-ci soient transformées pour respecter les règles de prévention. Nos demandes de moyens matériels et humains pour des groupes à effectifs réduits ont été réitérées comme celle de masques gratuits pour tous les élèves et de masques FFP2 pour les personnels à risque. Ces derniers devraient recevoir des masques de « type 2 » qui sont des masques grand public renforcés. Nous continuons à demander davantage de protection pour les collègues vulnérables. **N'hésitez pas à consulter votre médecin si vous êtes concernés.**



INFOS PRATIQUES



INFOS PRATIQUES



L'ÉQUIPE MILITANTE DU S3 DE PARIS

Secrétariat général
Nathalie DEHEZ, Laetitia FAIVRE, Ketty VALCKE

Emploi emploi@paris.snes.edu
Nathalie DEHEZ, Thomas BANIOL, Benoit DAUGE, François FOURN

Agrégés
Nathalie DEHEZ

Certifiés
Thomas BANIOL, Antonia MAGNANI

CPE cpe@paris.snes.edu
Rahiba DUBOIS

Assistants d'éducation aed@paris.snes.edu
Christophe CHARON

AESH aesh@paris.snes.edu
Virginie CASSAND

Psy-EN - DCIO psyen@paris.snes.edu
Catherine DEANA

CPGE
Thierry ANANOU

TZR tzr@paris.snes.edu
Alain MENO

Non titulaires nontitulaire@paris.snes.edu
Catherine DEANA

Collèges (contenus, réformes, DHG, ULIS...) college@paris.snes.edu
Sylvie BOUVIER, Magali DELRANC

Lycées (contenus, réformes, DHG...) lycee@paris.snes.edu
Ketty VALCKE, Benoit DAUGE

Stagiaires stagiaire@paris.snes.edu
Magali DELRANC, Odile CHENUT

CHSCT chscta@paris.snes.edu
Pascal CALLAC

Action Sociale
Pascal CALLAC, Thomas BANIOL

Publications, Web
Ketty VALCKE, Christophe CHARON

Trésorerie tresorerie@paris.snes.edu
Olivier VEISSIERE

Informatique
Patrick DUCHEMIN, Thomas BANIOL

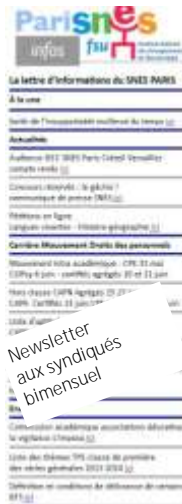
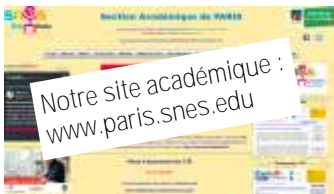
ENT, TICE
Jean-François CLAIR

Droits et libertés, RESF
Aurélia SARRASIN

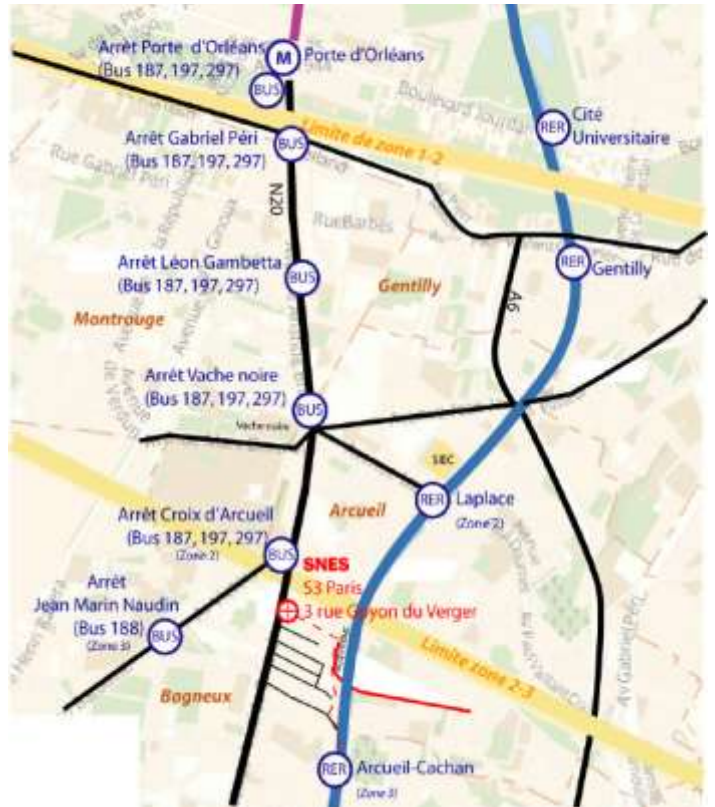
Retraités
Robert JACQUIN, Gérard NIOT

Pour vous accueillir au S3
Thomas BANIOL, Sylvie BOUVIER, Virginie CASSAND, Christophe CHARON, Benoit DAUGE, Catherine DEANA, Nathalie DEHEZ, Magali DELRANC, Laurence DOUZIL, Rahiba DUBOIS, François FOURN, Laetitia FAIVRE, Antonia MAGNANI, Alain MENO, Yann STOIKOVITCH, Ketty VALCKE.

SITE, NEWSLETTER, PUBLICATIONS



VENIR AU S3 DE PARIS



NOTRE ADRESSE

3 rue Guy de GOUYON du VERGER
94112 ARCUEIL cedex

Bus 187, 197, 297 Arrêt Croix d'Arcueil
RER B Station Arcueil Cachan

NOUS CONTACTER

Téléphone : 01 41 24 80 52
Courriel : s3par@snes.edu

ADHÉSION

Tout au long de l'année on peut adhérer !

www.paris.snes.edu/adhesion

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé et appuyé efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... Les raisons d'adhérer aux SNES sont nombreuses. L'adhésion donne droit à un crédit d'impôt de 66%.



MÉMOS SNES

disponibles au S3

